

(Texte)

Assuré de la valeur de la législation que nous serons appelés à juger et, soutenu par ces deux chefs, c'est avec confiance que je seconde l'adresse en réponse au discours du trône.

(Traduction)

(Sur la proposition de l'honorable M. Macdonald, la suite du débat est renvoyée à une séance ultérieure.)

COMITÉS PERMANENTS

ADOPTION DU RAPPORT DU COMITÉ DE SÉLECTION

Le Sénat passe à l'étude du rapport du comité de sélection qui a été présenté le 15 octobre.

L'honorable M. Aseltine propose l'adoption du rapport.

L'honorable Jean-François Pouliot: Honorables sénateurs, avant que le présent rapport soit adopté, je dois exprimer mon regret de ce que les comités comprennent le même nombre de membres que par le passé. Je fais cette observation avec l'espoir qu'un jour le nombre des membres de plusieurs comités sera réduit.

Maintenant qu'on compte plus de membres de ce côté-ci de la Chambre, je n'approuve pas, en premier lieu, que le chef de l'opposition soit membre d'office de tous les comités. Il ne peut consacrer suffisamment de temps à cette tâche. Cette façon de procéder remonte à l'époque où le leader du Gouvernement et le chef de l'opposition au Sénat étaient des gladiateurs. Je veux parler du très honorable sénateur Dandurand et du très honorable sénateur Meighen. Le premier croyait qu'il incarnait le parti libéral, et je dis cela avec tout le respect que je dois à sa mémoire, car j'avais beaucoup d'admiration pour lui. L'autre gentilhomme croyait qu'il incarnait tout le parti conservateur. Je sais que le sénateur Dandurand se levait à 5 heures du matin, et le sénateur Meighen était un fort travailleur lui aussi. Ces deux messieurs abattaient toute la besogne du Sénat et ne donnaient jamais l'occasion à leurs collègues de participer à ses travaux—je dis cela très amicalement. Ainsi, la façon de procéder du Sénat fut modifiée par ces deux messieurs, dont la mémoire est toujours vivace. Je suis fort aise de constater qu'au Sénat se trouve un buste de feu le sénateur Dandurand, et j'espère que dans l'avenir nous aurons aussi un buste du très honorable M. Meighen.

Honorables sénateurs, l'an dernier certains sénateurs et moi-même avons demandé qu'on améliore la salle du Sénat. Les modifications ont été apportées par l'un de ces comités. J'apprécie l'intérêt que les honorables sénateurs ont mis à améliorer l'aspect matériel du

Sénat et tout d'abord je m'adresse aux honorables messieurs à qui nous souhaitons la bienvenue dans cette enceinte et je leur dis qu'ils font honneur à notre Chambre. Nous aurons une autre occasion de leur rendre hommage. Je dois ajouter à leur intention que lorsque nous, les plus anciens, avons été nommés sénateurs, il nous a semblé qu'il faisait bien sombre dans cette enceinte. La lumière y était si faible qu'il nous était impossible de lire le hansard. On a depuis lors découvert qu'en utilisant des ampoules plus fortes il y ferait plus clair. Aussi est-il plus facile de lire maintenant qu'auparavant.

En second lieu, il était presque impossible d'entendre les paroles de qui que ce soit dans cette salle à cause de sa mauvaise acoustique. J'espère qu'avant longtemps on installera quelque sorte d'appareil qui nous permettra de ne pas manquer un seul mot des discours où nous collègues nous confient des secrets.

Je me rappelle aussi parfaitement que le leader du Gouvernement (l'honorable M. Haig) a affirmé, alors qu'il était chef de l'opposition, que cette salle avait besoin d'une meilleure ventilation. A ce propos un de mes amis de la tribune des courriéristes est venu me voir pour une entrevue et il m'a fait dire des choses que je n'ai jamais dites, soit que des sénateurs dormaient durant les débats. Jamais de ma vie je n'ai dit une telle chose. Au contraire, je lui ai dit que l'air était si lourd que tous les sénateurs devaient faire des efforts surhumains pour rester éveillés, pas à cause de la monotonie des discours car ils étaient très intéressants, mais à cause de la ventilation qui était à peu près inexistante. Je rends hommage au leader du Gouvernement d'avoir parlé d'un meilleur système d'aération.

Je me souviens en outre qu'un certain sénateur s'est plaint de la malpropreté des murs du Sénat. L'honneur d'y avoir apporté une amélioration si importante revient au comité présidé par le chef de l'opposition (l'honorable M. Macdonald) appuyé si habilement par le sénateur d'Ottawa-Ouest (l'honorable M. Connolly).

Les honorables sénateurs qui ont été nommés cette année ont dû remarquer l'apparence de la salle du Sénat lorsque Sa Majesté a lu le discours du trône. Ces jeunes sénateurs, si je puis ainsi m'exprimer à l'égard de nos nouveaux collègues, auraient été très mal impressionnés s'ils avaient vu le tapis qu'on a remplacé. Il avait 35 ans d'usure et était percé à maints endroits. Il semble que ce qui a finalement décidé certains honorables sénateurs à consentir à l'achat d'un tapis neuf a été la possibilité que certains membres de la suite de Sa Majesté s'accrochent les pieds dans